



Procédure de divorce répartition des biens perso et entreprise

Par **Iolo0063**, le **03/05/2008** à **16:07**

J ai l ' intention de divorcer de ma femme , nous sommes marié sous le régime de la communauté , nous vivons une situation difficile depuis 1 an , nous avons 2 enfants , mais son comportement ne change pas elle ne cherche pas de travail , ne participe pas à l ' autonomie financière de notre famille , dépense beaucoup bref malgré de nombreuses discussions rien ne change et je ne l ' aime plus .

Nous avons en commun une maison valeur 235000 euros , quelques économies , et je viens de reprendre une entreprise valeur 200 000 euros en créant une holding 90 %des parts pour moi et 10 % pour elle : pour acheter une sarl .L ' apport pour l ' entreprise a été une donation de ma belle famille à ma femme 60 000 euros , elle ne s 'implique pas non plus autour du projet .

Mes questions sont les suivantes : quels sont les risques financier pour moi , quelle est la meilleur solution de divorce , il y a t il une solution amiable à trouver surtout concernant l ' entreprise car je m ' investit beaucoup autour du projet . Depuis notre mariage je suis le seul dans le couple à tirer la machine , je ne voudrais etre laiser par rapport à tous ces efforts et sacrifices

faits depuis maintenant 10 ans .

merci de votre réponse . Salutations .